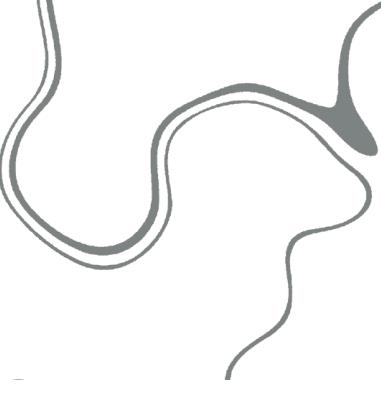




Rapport
VOLONTAIRE
de**DURABILITE**





Sommaire

■ **Informations Générales**

| | |
|------------------------------|-----------|
| Avant-propos | p.3 |
| Notre identité | p.4 à 6 |
| Notre certifications | p.7 à 9 |
| Notre projet d'entreprise | p.10 à 11 |
| La charte RFAR | p.12 |
| L'expérience client Eurocean | p.13 à 14 |
| Notre bilan carbone | p.15 |
| Notre démarche RSE | p.16 |
| Notre matrice de matérialité | p.17 |
| Nos enjeux et objectifs | p.18 à 27 |

■ **Indicateurs Environnementaux**

| | |
|--|-----------|
| Energies et émissions de GES | p.28 |
| Pollution de l'air, de l'eau et des sols | p.29 |
| Biodiversité | p.30 à 31 |
| Eau | p.32 |
| Utilisation des ressources, économie circulaire, gestion des déchets | p.33 à 35 |

■ **Indicateurs Sociaux**

| | |
|--|-----------|
| RH - Caractéristiques générales | p.36 |
| Santé et sécurité | p.36 à 37 |
| Rémunération, négociation et convention collective, formations | p.38 |

■ **Indicateurs de Gouvernance**

| | |
|-------------------------------------|------|
| Indicateurs de corruption et fraude | p.39 |
|-------------------------------------|------|

Informations Générales

Indicateur **B1 Base d'établissement** point 24 du référentiel VSME

Avant-propos

Pour rendre compte de ses enjeux environnementaux, sociaux et de conduite des affaires (ensemble “les enjeux de durabilité”), Simmob-Burocean a fait le choix de s’aligner sur le **module principal (déclarations et indicateurs B1 à B11)** de la **norme Européenne d’information volontaire en matière de durabilité (VSME)**, publiée par l’**EFRAG** (European Financial Reporting Advisory Group) en **Décembre 2024** avec l’objectif de rationaliser et d’encadrer le reporting et les stratégies de développement durable des PME.

Ce rapport est rédigé sur une base individuelle.

Il ne fait l’objet d’aucune omission volontaire liée à des informations considérées comme confidentielles ou sensibles.



EFRAG Voluntary Sustainability Reporting Standard for non-listed SMEs (VSME)



Consulter le référentiel VSMR dans son intégralité

Informations Générales

Notre Identité

Dénomination légale: SOCIETE INDUSTRIELLE DES MEUBLES MODERNES BIAIS

Code NACE: 31.01 Fabrication de meubles de bureau et de magasin

Taille du bilan: 13,9 M€ (2024)

CA: 12,6 M€ (2024)

Nb d'employés: 72 (2024)

Pays des principales opérations et localisation des actifs: France

Une entreprise indépendante, détenue par des capitaux familiaux, implantée en Charente-Maritime depuis 1963.



membre de 

Charte RELATIONS FOURNISSEURS ET ACHATS RESPONSABLES



Informations Générales

Géolocalisation des sites possédés, loués ou gérés:

Siège Social
Installation Industrielle
Entrepôt 1

2 Route d'Angoulême 17160 MATHA - FRANCE

Latitude: 45,866943 / Longitude: -0,310057

Entrepôt 2

Zone d'Activités du Champ Ferron 17160
MATHA - FRANCE

Latitude: / Longitude:

Entrepôt 3

10 Bis Rue du Commerce 17400 Saint Jean
d'Angely - FRANCE

Latitude: 45.936014/ Longitude: -0.505019

Informations Générales

Nos certifications



CERTIFICAT DE QUALITÉ Quality Certificate

| | |
|---|---|
| Titulaire <i>Owner</i> | SIMMOB 2 ROUTE D'ANGOULEME BP 8 17160 MATHA |
| Gamme <i>Range</i> | IDRA |
| Marque commerciale <i>Marketing brand</i> | BUREOCEAN |
| Produit <i>Product</i> | Table de travail de bureau Bureau <i>Desk for office</i> Desk <i>Arbeitstisch für Büro</i> |
| <i>Mesa de trabajo para oficina</i> | |

Caractéristiques certifiées / Certified characteristics

- La marque NF Environnement - Ameublement est délivrée pour des produits ayant un impact moindre sur l'environnement tout en garantissant la même aptitude à l'usage que les autres produits du marché.
- Les caractéristiques certifiées portent sur des enjeux liés à la santé et la sécurité de l'utilisateur, la durabilité du produit, la limitation des impacts sur l'environnement tout au long du cycle de vie du produit.
- NF environment certified products reduce impact on the environment and offer suitable fitness for use compared with other similar products or on the market.
- Criteria are based on life cycle approach, from the raw materials used in production process to the end of life of the finished product.

Conformes aux normes : NF EN 527-1 (2011), NF EN 527-2 (2017)

Comply with standards

En cas de contestation, seule la version française fait foi / In case of dispute, only the French version is authentic



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

Siège Social
10, rue Galilée
CS 81050 Champs sur Marne
77447 Marne la Vallée Cedex 2
www.fcba.fr

| | | |
|---------------------------|------------|---|
| Numéro de Certificat : | 00014216 | LE DIRECTEUR CERTIFICATION ALAIN HOCQUET |
| Certificat Nr. : | 00013922 | |
| Annule et remplace N° : | 00013922 | |
| Date d'émission : | 10/06/2024 | |
| Validé jusqu'au : | 09/06/2027 | |
| Valid until : | | |
| Nombre de pages / Pages : | 2 | |



CERTIFICAT DE QUALITÉ Quality Certificate

| | |
|---|---|
| Titulaire <i>Owner</i> | SIMMOB 2 ROUTE D'ANGOULEME BP 8 17160 MATHA |
| Gamme <i>Range</i> | AERIS 2 |
| Marque commerciale <i>Marketing brand</i> | BUREOCEAN |
| Produit <i>Product</i> | Table de travail de bureau Bureau <i>Desk for office</i> Desk <i>Arbeitstisch für Büro</i> |
| <i>Mesa de trabajo para oficina</i> | |

Caractéristiques certifiées / Certified characteristics

- La marque NF Environnement - Ameublement est délivrée pour des produits ayant un impact moindre sur l'environnement tout en garantissant la même aptitude à l'usage que les autres produits du marché.
- Les caractéristiques certifiées portent sur des enjeux liés à la santé et la sécurité de l'utilisateur, la durabilité du produit, la limitation des impacts sur l'environnement tout au long du cycle de vie du produit.
- NF environment certified products reduce impact on the environment and offer suitable fitness for use compared with other similar products or on the market.
- Criteria are based on life cycle approach, from the raw materials used in production process to the end of life of the finished product.

Conformes aux normes : NF EN 527-1 (2011), NF EN 527-2 (2017)

Comply with standards

En cas de contestation, seule la version française fait foi / In case of dispute, only the French version is authentic



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

Siège Social
10, rue Galilée
CS 81050 Champs sur Marne
77447 Marne la Vallée Cedex 2
www.fcba.fr

| | | |
|---------------------------|------------|---|
| Numéro de Certificat : | 00014218 | LE DIRECTEUR CERTIFICATION ALAIN HOCQUET |
| Certificat Nr. : | 00013920 | |
| Annule et remplace N° : | 00013920 | |
| Date d'émission : | 10/06/2024 | |
| Validé jusqu'au : | 09/06/2027 | |
| Valid until : | | |
| Nombre de pages / Pages : | 2 | |



CERTIFICAT DE QUALITÉ Quality Certificate

| | |
|---|---|
| Titulaire <i>Owner</i> | SIMMOB 2 ROUTE D'ANGOULEME BP 8 17160 MATHA |
| Gamme <i>Range</i> | SCENARIO |
| Marque commerciale <i>Marketing brand</i> | BUREOCEAN |
| Produit <i>Product</i> | Table de travail de bureau Bureau <i>Desk for office</i> Desk <i>Arbeitstisch für Büro</i> |
| <i>Mesa de trabajo para oficina</i> | |

Caractéristiques certifiées / Certified characteristics

- La marque NF Environnement - Ameublement est délivrée pour des produits ayant un impact moindre sur l'environnement tout en garantissant la même aptitude à l'usage que les autres produits du marché.
- Les caractéristiques certifiées portent sur des enjeux liés à la santé et la sécurité de l'utilisateur, la durabilité du produit, la limitation des impacts sur l'environnement tout au long du cycle de vie du produit.
- NF environment certified products reduce impact on the environment and offer suitable fitness for use compared with other similar products or on the market.
- Criteria are based on life cycle approach, from the raw materials used in production process to the end of life of the finished product.

Conformes aux normes : NF EN 527-1 (2011), NF EN 527-2 (2017)

Comply with standards

En cas de contestation, seule la version française fait foi / In case of dispute, only the French version is authentic



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

Siège Social
10, rue Galilée
CS 81050 Champs sur Marne
77447 Marne la Vallée Cedex 2
www.fcba.fr

| | | |
|---------------------------|------------|---|
| Numéro de Certificat : | 00014217 | LE DIRECTEUR CERTIFICATION ALAIN HOCQUET |
| Certificat Nr. : | 00013921 | |
| Annule et remplace N° : | 00013921 | |
| Date d'émission : | 10/06/2024 | |
| Validé jusqu'au : | 09/06/2027 | |
| Valid until : | | |
| Nombre de pages / Pages : | 2 | |



CERTIFICAT DE QUALITÉ Quality Certificate

| | |
|---|---|
| Titulaire <i>Owner</i> | SIMMOB 2 ROUTE D'ANGOULEME BP 8 17160 MATHA |
| Gamme <i>Range</i> | STEELY |
| Marque commerciale <i>Marketing brand</i> | BUREOCEAN |
| Produit <i>Product</i> | Table de travail de bureau Bureau <i>Desk for office</i> Desk <i>Arbeitstisch für Büro</i> |
| <i>Mesa de trabajo para oficina</i> | |

Caractéristiques certifiées / Certified characteristics

- La marque NF Environnement - Ameublement est délivrée pour des produits ayant un impact moindre sur l'environnement tout en garantissant la même aptitude à l'usage que les autres produits du marché.
- Les caractéristiques certifiées portent sur des enjeux liés à la santé et la sécurité de l'utilisateur, la durabilité du produit, la limitation des impacts sur l'environnement tout au long du cycle de vie du produit.
- NF environment certified products reduce impact on the environment and offer suitable fitness for use compared with other similar products or on the market.
- Criteria are based on life cycle approach, from the raw materials used in production process to the end of life of the finished product.

Conformes aux normes : NF EN 527-1 (2011), NF EN 527-2 (2017)

Comply with standards

En cas de contestation, seule la version française fait foi / In case of dispute, only the French version is authentic



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

Siège Social
10, rue Galilée
CS 81050 Champs sur Marne
77447 Marne la Vallée Cedex 2
www.fcba.fr

| | | |
|---------------------------|------------|---|
| Numéro de Certificat : | 00015248 | LE DIRECTEUR CERTIFICATION ALAIN HOCQUET |
| Certificat Nr. : | 00010207 | |
| Annule et remplace N° : | 00010207 | |
| Date d'émission : | 08/02/2025 | |
| Validé jusqu'au : | 07/02/2028 | |
| Valid until : | | |
| Nombre de pages / Pages : | 2 | |

Informations Générales

Indicateur **B1 Base d'établissement** point 25 du référentiel VSME

Une entreprise certifiée **PEFC**

Depuis 25 ans, **PEFC France** favorise l'équilibre entre les dimensions environnementale, sociétale et économique de la forêt grâce à des garanties de pratiques durables et l'implication de près de 84000 propriétaires forestiers et plus de 3200 entreprises en France.

Seuls les produits issus de forêts certifiées PEFC puis d'une chaîne de fabrication et de commercialisation ininterrompue d'entreprises certifiées peuvent bénéficier du label PEFC.

La certification PEFC est un outil pour agir ensemble en faveur de la préservation des forêts en adoptant au quotidien des pratiques de gestion durable des forêts, de chaîne de contrôle du bois et des habitudes d'achats durables. Elle repose sur l'engagement volontaire des propriétaires forestiers et intervenants en forêt, et des entreprises de la filière forêt-bois-papier pour mettre en œuvre au quotidien les exigences de la certification PEFC.

Notre chaîne de contrôle, audité par l'Institut Technologique FCBA le 20/02/2025 est déclarée en conformité avec les exigences PEFC en vigueur.

Libellé du certificat: Attestation de certification Chaîne de contrôle PEFC

Emetteur: Institut Technologique FCBA

N° de chaîne de contrôle PEFC: FCBA-PEFC-COC-2501898

N° de licence PEFC: PEFC/10-31-4128

Date d'émission: 26/02/2025

Validité: 5 ans sous réserve du maintien de la conformité lors des audits de suivi (1 audit/an).

Score ou notation: Certifié / PEFC Sources contrôlées



ATTESTATION DE CERTIFICATION

CERTIFICATE OF

CHAINE DE CONTRÔLE PEFC

CHAIN OF CUSTODY PEFC CERTIFICATION

Société / **Company** : **SIMMOB**
17160 MATHA
N° Chaine de contrôle : **FCBA-PEFC-COC-2501898**
Chain of Custody N°

| Produits <i>Products Categories</i> | Domaine d'application <i>Scope</i> | Méthode utilisée <i>Method</i> | Origine des matières premières <i>Raw materials origin</i> |
|--|---------------------------------------|--|--|
| 070000 - Mobilier d'intérieur <i>Indoor furniture</i> | Fabricant <i>Manufacturer</i> | Transfert en pourcentage moyen <i>Average percentage method</i> | Certifié / PEFC Sources contrôlées <i>Certified / PEFC Controlled Sources</i> |

La chaîne de contrôle de l'entreprise ci-dessus désignée est en conformité avec les exigences PEFC* en vigueur.

The chain of custody of the company appointed above is in compliance with the requirements PEFC in force.

Ce certificat est délivré selon le règlement de gestion de chaîne de contrôle PEFC de FCBA en vigueur.

This certificate is delivered according to the FCBA requirements for the PEFC chain of custody

* standards PEFC ST 2002 : 2020 et PEFC ST 2001 :2020 du schéma français de certification forestière 2017-2022, traduction des standards PEFC ST 2002 : 2020 et PEFC ST 2001 :2020 du document technique de PEFC C

Ce certificat atteste la vérification de la chaîne de contrôle PEFC, fondée sur un contrôle permanent. Il ne peut préjuger d'évolutions ou de décisions qui seraient prises en cours d'année. La liste des entreprises sous certification est disponible sur les sites Internet : www.fcba.fr et www.pefc.org.

This document testifies the certification of PEFC chain of custody, based on a permanent assessment. There can not be any evolution or decision which would be taken in the course of the year after examination of the results of the audits of follow-up. This document is the property of FCBA. In case of the mark's withdrawal, the original and all the copies must have returned to FCBA.



Siège Social
10, rue Galilée
CS 81050 Champs sur Marne
77447 Marne la Vallée Cedex 2
www.fcba.fr

Numéro de Certificat : **00015487**
Certificate Nr.:
Annule et remplace N°
Cancel and replace:
Date d'émission : **26/02/2025**
Issued:
Valable jusqu'au : **25/02/2030**
Valid until:
Nombre de pages /
Pages: **1**

LE DÉCIDEUR
TECHNIQUE
Jérôme
MONTEFERRARIO

LE DIRECTEUR
CERTIFICATION
Alain HOCQUET

Informations Générales

Indicateur **B2 Pratiques, politiques et initiatives futures pour une transition vers une économie plus durable** points 26 à 28 du référentiel VSME

Politiques, pratiques et initiatives pour une transition vers une économie plus durable

Notre **PROJET D'ENTREPRISE**

Il s'appuie sur un **CADRE DE REFERENCE FONDAMENTAL** qui représente **L'ENSEMBLE DES VALEURS** qu'elle s'engage à respecter dans l'exercice de son activité.

Une Vocation

La conception et la fabrication de mobilier

La commercialisation de mobiliers fabriqués par des tiers et connexes à son objet social

Un engagement éthique

Les règles morales que l'entreprise s'engage à respecter sont de:

- ✓ Faire preuve de transparence
- ✓ Respecter chaque personne
- ✓ Respecter l'égalité entre les individus
- ✓ Parfaire la sécurité du site et des personnes
- ✓ Contribuer au bien-être de ses salariés

Informations Générales

Un modèle économique basé sur **3 PILIERS FONDATEURS**

1

Un développement
économiquement efficace

Une finalité économique et financière (rentabilité, croissance, indépendance et perennité)

2

Un développement
écologiquement soutenable

Une finalité citoyenne inscrite dans une perspective d'intérêt général et de développement durable: écoconception, mécénat, économie circulaire

3

Un développement
socialement équitable

Une finalité sociale qui intéresse les salariés, oriente le management des ressources humaines et assure le maintien des emplois sur le territoire

Informations Générales



Pour la 10ème année consécutive notre organisation est signataire de la **Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables**. Portée par le **Médiateur des entreprises** (MDE) et le **Conseil National des Achats** (CNA), la Charte RFAR engage les signataires dans un **parcours d'évaluation et d'amélioration des politiques et pratiques en matière d'achats responsables**.



Consulter la charte dans son intégralité



LES 10 ENGAGEMENTS DE LA CHARTE

- Assurer une relation financière responsable vis-à-vis des fournisseurs
- Entretenir une relation respectueuse avec l'ensemble des fournisseurs, favorable au développement de relations collaboratives
- Identifier et gérer les situations de dépendances réciproques avec les fournisseurs
- Impliquer les organisations signataires dans leur filière
- Apprécier l'ensemble des coûts et impacts du cycle de vie
- Intégrer les problématiques de responsabilité environnementale et sociétale
- Veiller à la responsabilité territoriale de son organisation
- Garantir le professionnalisme et l'éthique de la fonction achat
- Intégrer la fonction achat au pilotage global de la relation fournisseur
- Désigner un médiateur “relations fournisseurs” chargé de fluidifier les rapports internes et externes à l'entreprise

L'EXPERIENCE CLIENT

BUROCEAN

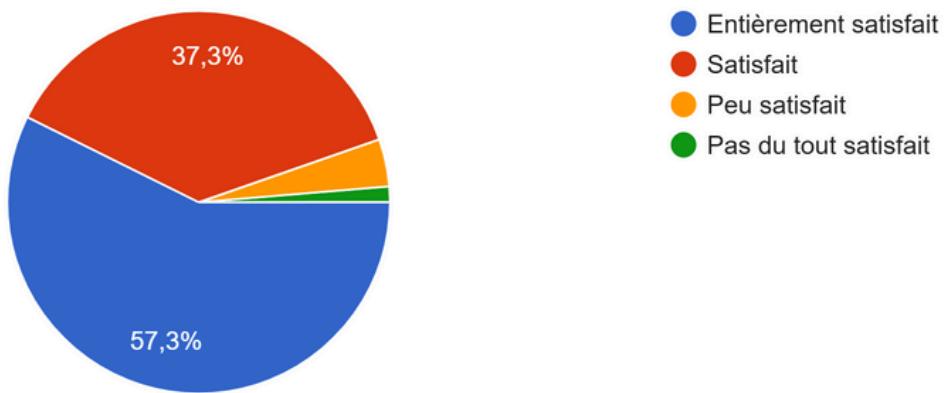
Notre enquête de satisfaction 2025

En marge de notre démarche RSE et dans un objectif d'amélioration constante de nos produits et prestations, nous avons mis en place et renouvelé auprès d'un panel de clients de toutes typologies, représentatifs de notre CA à hauteur de 33%, une **enquête de satisfaction** dont les résultats permettent une prise en compte éclairée de leurs attentes en matière de positionnement et d'image, de qualité et de performances, d'accompagnement commercial et après-vente, entre autres.

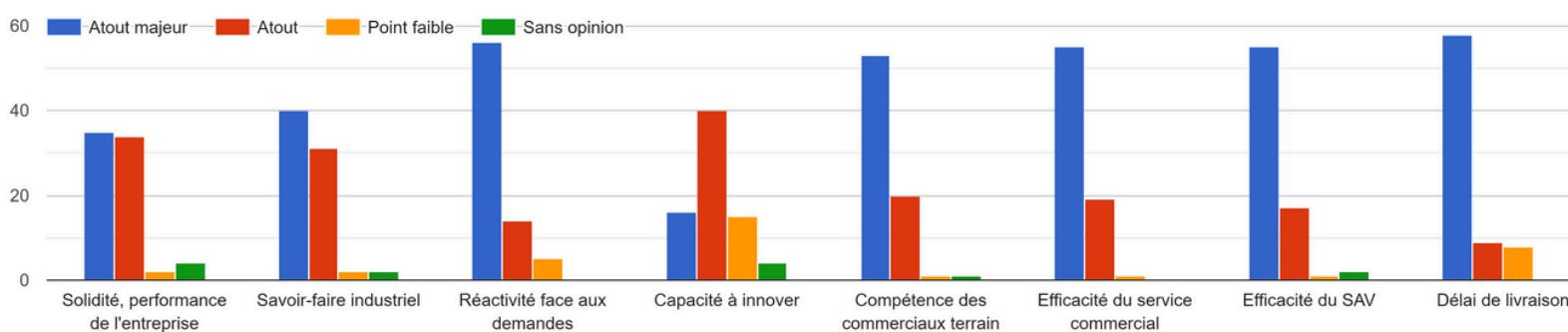
L'analyse de leurs réponses traduit pour 2025 un niveau de satisfaction client élevé (CSAT 94,6%) et une expérience d'achat très majoritairement positive.

Levier de croissance majeur et source de pérennité pour notre entreprise, la compréhension et le perfectionnement de l'expérience de nos clients, tout au long de leur parcours d'achat, est au cœur de nos priorités.

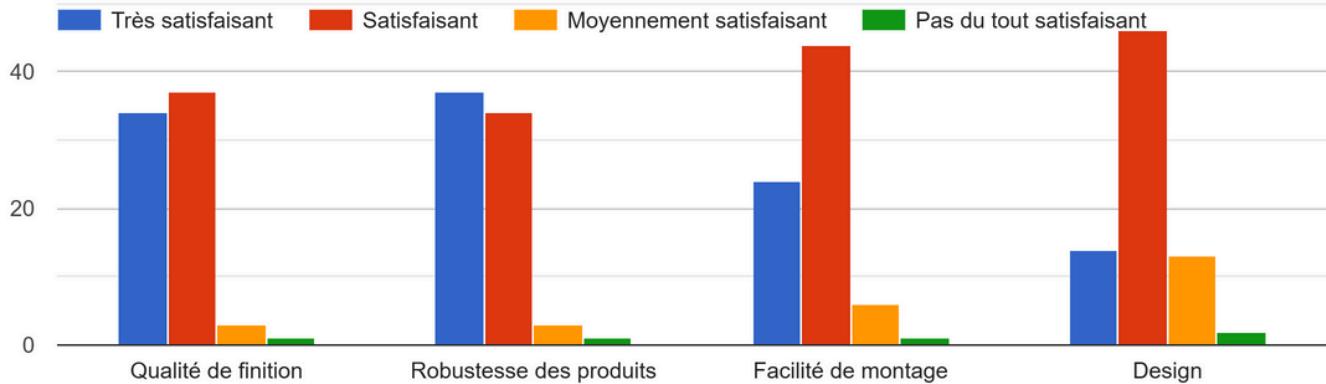
1. Quel est votre degré de satisfaction générale concernant BUROCEAN?



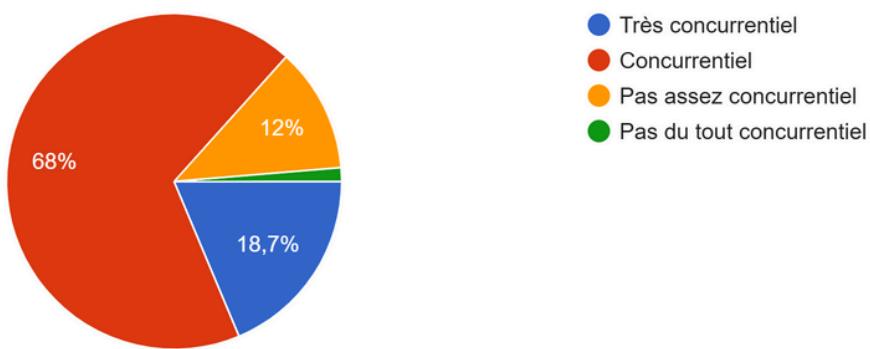
2. Veuillez apprécier l'image de BUROCEAN selon les critères suivants:



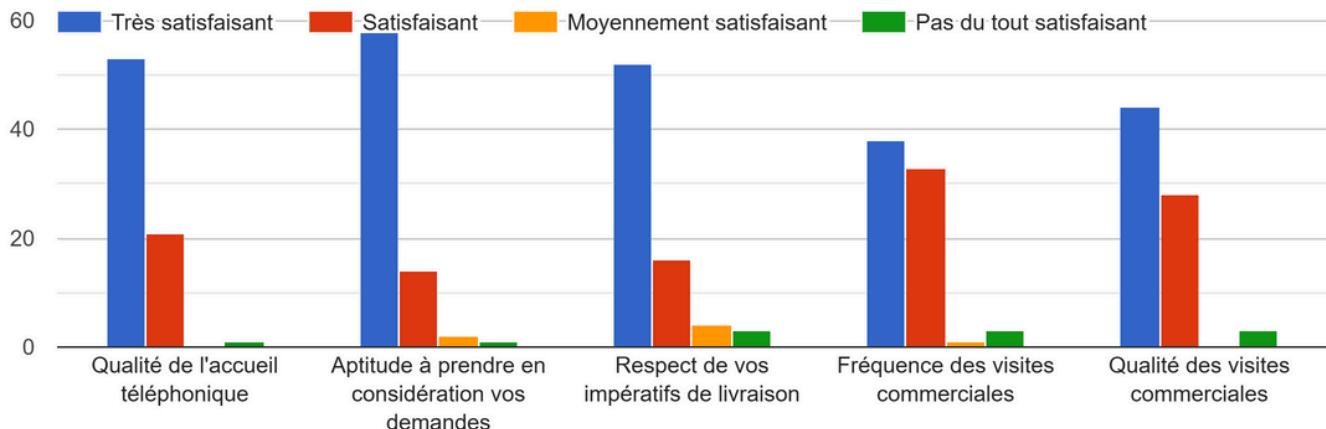
3. Que pensez-vous de l'aspect qualitatif des produits EUROCEAN?



4. Comment considérez-vous le positionnement prix de l'offre EUROCEAN sur son marché?



5. Quelle est votre appréciation de notre service clients?



6. Utilisez-vous l'espace partenaires de notre site web www.burocean.com et à quelle fréquence?



Informations Générales

Notre **BILAN CARBONE**

Avec l'accompagnement du cabinet RSM Paris, partenaire de l'Ameublement Français, nous avons conduit en 2023 notre **Bilan Carbone** et initié le déploiement d'un **plan d'actions concrètes en faveur de la décarbonation de notre activité.**

5166
tCO2e

C'est l'empreinte carbone de BUROCEAN incluant toute la chaîne de valeur (scopes 1,2 et 3). Elle est calculée conformément aux normes et directives internationales à partir des données d'activité de 2023.

372 tCO2e
par million
d'€ de CA

65 tCO2e
par
salarié

33%
liés aux
achats

97%
en
scope 3

**24 ACTIONS IDENTIFIEES
pour 273 tCO2e REDUITES**

Informations Générales

Notre **DEMARCHE RSE**

2023

IDENTIFIER UN REFERENT RSE

COMPRENDRE LE CONTEXTE ET LES ENJEUX SECTORIELS

REALISER UNE ETUDE CONCURRENTIELLE SUR LES PRATIQUES RSE

SENSIBILISER LES COLLABORATEURS ET LA DIRECTION

CONSTITUER UN COMITE RSE

REALISER UN DIAGNOSTIC 360°

Bilan Carbone

Analyse du cycle de vie (ACV)

CONSTRUIRE NOTRE MATRICE DE MATERIALITE

IDENTIFIER NOS ENJEUX PRIORITAIRES

ETABLIR NOTRE FEUILLE DE ROUTE

PILOTER NOS ACTIONS

PUBLIER NOTRE RAPPORT VOLONTAIRE DE DURABILITE

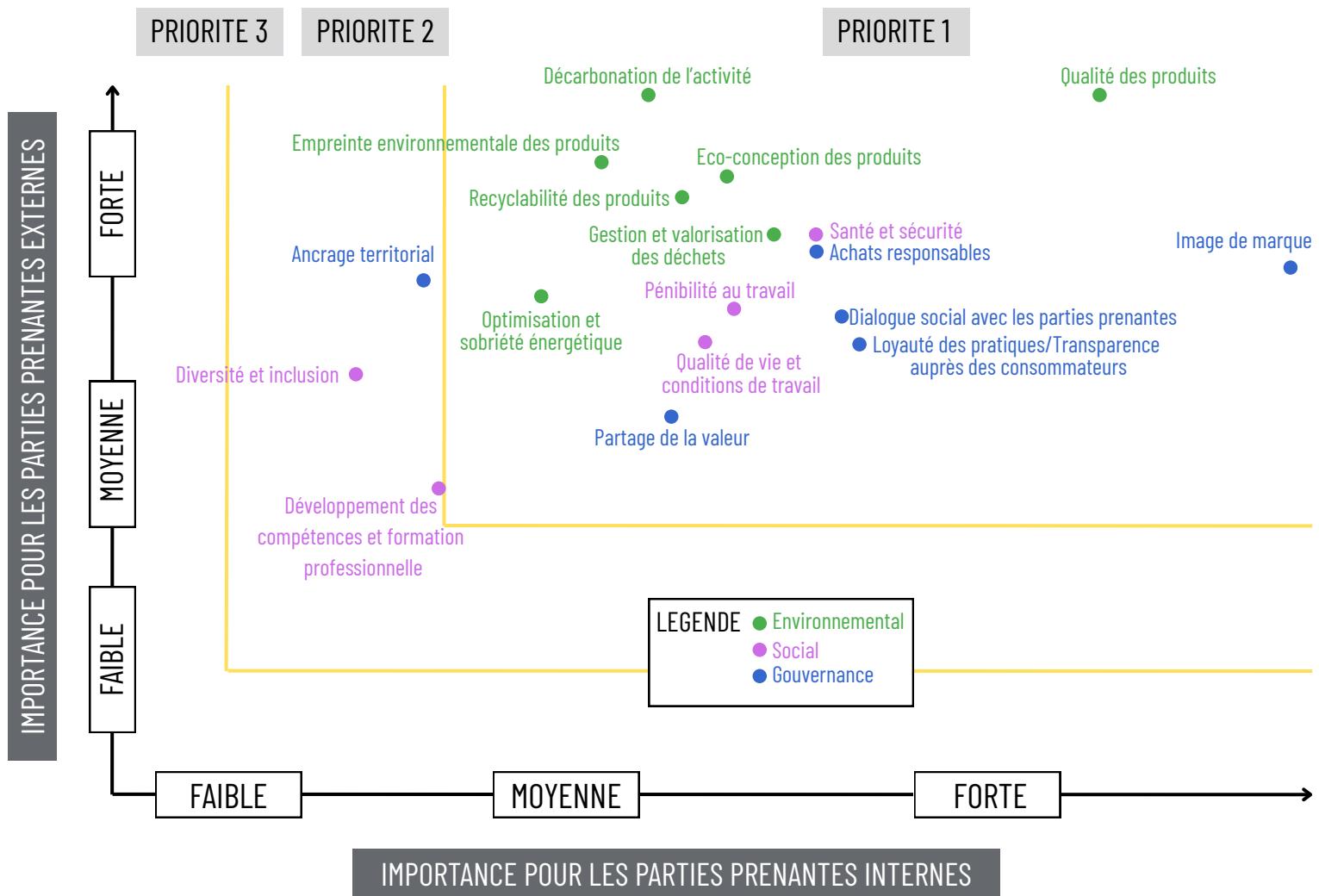


2025

Informations Générales

Notre **MATRICE DE MATERIALITE**

Outil visuel essentiel à l'élaboration de notre **feuille de route RSE**, elle a permis **l'identification** et la **hiérarchisation des enjeux** considérés comme prioritaires par nos **parties prenantes** (fournisseurs, clients, salariés, administrations publiques, actionnaires, associations, etc.), pour une contribution collective pertinente aux **objectifs de développement durable de notre entreprise**.



Pour réaliser notre matrice de matérialité nous avons **collecté et analysé les positions et attentes de l'ensemble de nos contributeurs**, leur **perception des performances actuelles de l'entreprise et des axes de développement** à privilégier, sur les grands thèmes de la responsabilité sociétale des entreprises.

Informations Générales

IDENTIFICATION de nos ENJEUX

THEMATIQUE: SOCIAL

Santé &
Sécurité
au travail

La sécurité au travail concerne la promotion et le maintien du degré le plus élevé de **bien-être physique, mental et social des travailleurs** ainsi que la **prévention d'effets négatifs sur la santé** liés aux conditions de travail. Il porte également sur la **protection des travailleurs** contre les risques pour la santé et sur l'**adaptation de l'environnement de travail aux besoins physiologiques et psychologiques des travailleurs**.

Engagement

Garantir la santé et la sécurité de nos collaborateurs

| Actions | Sous-Actions | KPI | Objectifs | Année cible |
|---|---|--|--|--------------|
| Sensibiliser les opérateurs et diminuer les risques sanitaires et TMS liés aux postes de travail | Identification des risques sanitaires par poste Formation des équipes sur les gestes, postures, bonnes pratiques | Etude sur l'ergonomie des postes Nb de formations délivrées Nb AT/maladies pro | Etude sur l'ergonomie réalisée 100% des collaborateurs formés aux risques de leur métier Réduction de 50% des AT avec arrêt | 2026 |
| Améliorer la signalétique interne (sécurité des postes, circulation sur le site) | Mise en place d'installations fléchées pour la circulation sur le site Affichage des consignes de sécurité aux postes et contrôle de leur application (audit de poste) | % voies de circulation fléchées % postes avec consignes de sécurité affichées % des postes audités conformes | 100% + 50%/an 100% des postes avec consignes conformes/2 ans | 2026 2027 |
| Limiter la manutention des pièces de grande taille et/ou de poids important | Installation de solutions d'assistance mécanique sur les postes identifiés (bras de manipulation, postes de montage, gerbeurs...) | % des postes identifiés équipés Nb d'incidents/TMS liés à la manipulation lourde (suivi du nb d'accidents ou douleurs signalés) | 100% 0 incident lié à la manipulation lourde sur les postes identifiés | 2027 |
| Garantir la détection du risque incendie aux heures d'absence sur site | Installation de détecteurs et d'une alarme incendie au niveau des zones à risques | % des zones à risque couvertes par des détecteurs | 100% | 2026 |
| Instaurer une politique de détection et lutte contre mal-être au travail, harcèlement, querelles de personnes et discriminations Désarmorçage des conflits | Installation d'une boîte de dialogue anonyme Mise en place d'entretiens annuels avec référent/manager sur le bien être au travail | Nb de formations délivrées risques psychosociaux | Boîte de dialogue installée 100% des collaborateurs formés aux risques psychosociaux. Au moins 1 entretien annuel/personne | 2026 |
| Sécuriser les accès au site | Installation de caméras au niveau des axes principaux du site Mise en place d'un système de badges/codes à l'entrée du site | Nb de caméras installées Nb d'accès sécurisés par un système d'identification | 100% des accès considérés à risque couverts par une caméra Badge/code attribué à chaque responsable de service pour accès au site | 2026 |

Informations Générales

Pénibilité au travail

La pénibilité au travail concerne **l'exposition du travailleur à un ou plusieurs facteurs de risques professionnels** liés à des contraintes physiques marquées, un environnement physique agressif ou à certains rythmes de travail, qui sont susceptibles de laisser des traces durables, identifiables et irréversibles sur sa **santé**.
(Par exemple une exposition fréquente à des vibrations mécaniques, à des agents chimiques agressifs, une posture de travail pénible ou encore à du travail de nuit.)

Engagement Amélioration des conditions de travail

| Actions | Sous-Actions | KPI | Objectifs | Année cible |
|---|--|--|--|-------------|
| Améliorer la communication interne au sein des équipes/entre départements | Systématiser entretiens individuels annuels et réunions mensuelles inter-équipes avec partage de points bloquants, pistes d'améliorations, bonnes pratiques... | Nb de communications mises en place (tableau, écran) Nb d'entretiens individuels Nb de réunions | Au moins une communication hebdomadaire sur les objectifs et performances Entretiens individuels annuels Réunion inter-équipes mensuelle | 2025 |
| Améliorer les conditions de travail liées aux températures | Formalisation d'une politique d'aménagement des horaires pour les métiers physiques /soumis aux variations de chaleur | % d'isolation des bâtiments améliorée % de zones équipées de dispositifs améliorant les conditions thermiques Aménagement des horaires | 50% de l'isolation des zones de travail améliorée Signature des politiques d'aménagement des horaires/télétravail par la direction et l'ensemble des collaborateurs concernés | 2026 |
| Limiter la pénibilité des postes et favoriser la polyvalence | Identification et mise en place d'un roulement sur les métiers à tâches répétitives | Nb de métiers à tâches répétitives | Chaque collaborateur formé sur au moins 2 tâches | 2025 |
| Mise en place de la semaine de 4 jours pour les ouvriers en production | | % de salariés en production travaillant 4 jours/semaine | 100% des salariés en production passés à 4 jours travaillés/semaine | 2021 |

Qualité de vie au travail

La qualité de vie au travail regroupe les actions qui **concilient amélioration des conditions de travail et performance globale de l'entreprise**. Elle englobe la perception individuelle et collective de l'**ambiance**, la **culture de l'entreprise**, l'**intérêt du travail**, les **conditions de travail**, le sentiment d'**implication**, le **degré d'autonomie** et de **responsabilisation**, l'**égalité**, le **droit à l'erreur**, la **reconnaissance** et la **valorisation du travail** effectué.

Engagement Améliorer les échanges dans l'entreprise

| Actions | Sous-Actions | KPI | Objectifs | Année cible |
|---|--|---|---|----------------------|
| Mise en place en place d'une boîte à idées (amélioration continue) | Lancer une campagne de récolte des idées d'amélioration à des périodes clés, avec traitement par groupes de travail | Nb de campagnes lancées et suivies % participation des salariés Nb d'idées utiles et, applicables mises en oeuvre | 1 campagne/an >70% (30-50% les 2 premières années) 3 idées/an | 2026 2028 2026 |
| | Proposer un système de récompenses | Récompense attribuée pour la "top idée" de l'année | 1 récompense/an | 2026 |
| Instauration de groupes de travail par secteur | Identification des sujets d'amélioration continue et des projets à venir Mise en place de groupes de travail sur ces sujets | Nb de groupes de travail mis en place | 1 groupe de travail par nouveau projet d'entreprise concernant plusieurs services | 2026 |
| Organisation d'ateliers de team building ou de partage entre collaborateurs | Proposition d'activités, journée "vis ma vie" interne, séminaire avec l'intégralité des collaborateurs | Nb d'activités organisées Taux de participation à ses journées | Au moins 1 activité annuelle 100% de participants | 2025 |

Informations Générales

Diversité & Inclusion

La diversité est l'ensemble des caractéristiques, expériences ou autres signes distinctifs qui façonnent **l'individualité d'une personne**. L'inclusion consiste à garantir **l'accès à tous les services et à tous les postes** à tous les collaborateurs d'une entreprise, **sans distinction d'âge, de sexe, d'origine, d'orientation sexuelle ou d'état de santé**.

Engagement Favoriser la diversité et l'inclusion à tous les niveaux de l'entreprise

| Actions | Sous-Actions | KPI | Objectifs | Année cible |
|---|--|---|---------------------------------------|-------------|
| Favoriser l'emploi MDPH: Adaptation des postes | Elargir la collaboration avec les ESAT | Nb de collaborations avec des ESAT | 1 collaboration avec des ESAT / an | 2027 |
| Formaliser une charte sur la diversité (âge, sexe, handicap etc.) | | Charte diffusée aux collaborateurs | Signature par 100% des collaborateurs | 2026 |
| Garantir l'égalité des salaires | | Fiche de paie par poste Index de l'égalité H/F | Note de 35/40 | 2026 |

Compétences & Formation pro

La formation constitue toute action de **développement** ou d'**acquisition de compétences** avec pour objectif la bonne tenue de son poste, une **évolution** ou une **reconversion** professionnelle. Le développement des compétences est une composante essentielle de la **promotion de l'emploi** et de l'aide apportée aux personnes pour garantir un **travail décent** et **productif**.

Engagement Développer les compétences et l'employabilité des collaborateurs

| Actions | Sous-Actions | KPI | Objectifs | Année cible |
|--|--|--|--|-------------|
| Mise en place d'un plan de formation | Interrogation des managers et les collaborateurs sur les besoins/souhaits de formation Interventions externes et/ou mise en place de supports de formation | % de collaborateurs ayant été formés sur un besoin exprimé | 100% des demandes de formations honorées dans la limite de leur pertinence avec notre activité | 2025 |
| Mise en place d'un dispositif de mentorat pour assurer le transfert de compétences | Suivi des départs (retraites, démissions, fin de contrat...) et attribution d'un binôme x mois avant le départ en fonction du temps nécessaire de formation Mise en place d'un système de tutorat pour les nouveaux arrivants | Nb salariés ayant bénéficié de ce dispositif | 100% des nouveaux arrivants bénéficiant d'un tuteur | 2025 |

Informations Générales

THEMATIQUE: GOUVERNANCE ENGAGEE

Image de marque

L'**image de marque** représente la façon dont une entreprise, un service ou un produit est **perçue par ses différents publics**.

Engagement

Renforcer la perennité de l'entreprise grâce à une image de marque fiable

| Actions | Sous-Actions | KPI | Objectifs | Année cible |
|--|--|--|--|-------------|
| Amélioration de l'image de marque Habitat et la cohérence entre les marques | Analys des retours clients, notations web, remarques faites via le questionnaire RSE Prévoir enquête de satisfaction? Renouveler imagerie, ressources photo, refonte site web | Indicateurs image de marque Nb de nouvelles ressources | Amélioration des indicateurs d'image de marque | 2026 |
| Renouvellement et rajeunissement de la gamme Habitat | | % des designs de la gamme qui ont évolué | 20% de la gamme redésignée | 2027 |
| Amélioration de la communication sur les innovations et nouveautés | Communication sur les créations de postes, nouvelles machines, événements (interne) Médiatisation et partage des activités et des produits (externe) | Nb de communications internes/affichages Nb de publications sur site web et réseaux | Rythme d'une publication par mois | 2026 |
| Réaménager les bureaux et rénover les locaux/facades pour mieux correspondre à notre image de marque | Réaménagement des locaux avec des produits Burocean Affichage de chiffres/indications/valeurs de Burocean dans les locaux à l'attention des visiteurs (accueil, salles de réunions à destination des externes...) | Nb d'espaces réaménagés Nb de rénovations entreprises / achevées Nb d'affichages installés | 80% des bureaux réaménagés Affichage dans tous les locaux à destination externe | 2026 |

Achats responsables

Les **achats responsables** impliquent que l'entreprise tienne compte des **performances environnementales, sociales et éthiques des produits** ou services acquis, tout au long de leur **cycle de vie**.

Engagement

Promouvoir la RSE auprès de nos fournisseurs et partenaires d'affaires

| Actions | Sous-Actions | KPI | Objectifs | Année cible |
|--|--|--|---|-------------|
| Formalisation d'une charte sur les achats responsables à destination des fournisseurs | Formalisation d'engagements objectifs, formation des acheteurs à cette charte, contrôles par notation RSE, diagnostics, questionnaires, audits | Taux de couverture de la charte | 100% des fournisseurs signataires | 2026 |
| Intégration des critères environnementaux comme indicateurs et critères de sélection dans les AO | Rédaction de cahiers des charges intégrant critères/indicateurs par types de produits Communication aux fournisseurs | Nb de devis reçus en conformité avec les indicateurs définis | 20% des devis la première année (+20% par an) | 2026 |
| Selection de fournisseurs ayant une démarche en faveur des matériaux recyclés | | Pourcentage de panneaux contenant à minima 50% de bois recyclé | 80% des panneaux | 2026 |
| Approvisionnement en acier ou fer blanc européen | | Part de métal européen/acier acheté | 75% de métal Européen | 2026 |

Informations Générales

Dialogue social

Le **dialogue avec les parties prenantes** consiste à établir et pérenniser les conditions d'une **interaction structurelle** avec les interlocuteurs concernés et/ou impliqués, de manière à ce que **les décisions prises puissent tenir compte des avis de chacun** et bénéficier d'un soutien le plus large possible, en toute **connaissance de cause**.

Engagement Garantir un dialogue social de qualité avec les parties prenantes

| Actions | Sous-Actions | KPI | Objectifs | Année cible |
|---|--|---|------------------------|-------------|
| Etablissement d'une communication claire avec les opérateurs sur les indicateurs de performance attendue et objectifs | | Nb de communications et de diffusions de supports | 1 communication par an | 2026 |
| Mise en place d'une communication ou réunion annuelle sur la stratégie de l'entreprise (incl. la stratégie RSE) | Identification des éléments importants pour les parties prenantes et assurance d'avoir des données annuelles à communiquer | Nb de communications réalisées | 1 communication par an | 2026 |

Loyauté des pratiques

La **loyauté des pratiques** et la **transparence auprès des consommateurs** englobent **éthique des affaires, conformité aux lois et réglementations et intégrité** dans toutes les interactions commerciales.

Engagement Garantir une éthique dans les pratiques de l'entreprise

| Actions | Sous-Actions | KPI | Objectifs | Année cible |
|---|--------------|--|--|-------------|
| Assurer la conformité à la norme ISO9001 Certification PEFC | | % de conformité avec les normes ISO / certifications identifiées comme nécessaires | Conformité totale | 2027 |
| Formaliser une politique anti-corruption | | Rédaction de la politique anti-corruption | 100% des contrats commerciaux avec signature de la politique anti-corruption | 2026 |
| Assurer une veille réglementaire continue afin de garantir la sécurité des usages de nos produits par les consommateurs | | Conformité avec les réglementations/normes du secteur | 100% de conformité | 2025 |

Informations Générales

Ancrage territorial

La notion d'**ancrage territorial** naît des **interactions** et des **interdépendances** fortes entre l'entreprise et son **territoire d'implantation**, notamment parce que l'entreprise est **au cœur de l'émergence économique** du territoire où elle exerce son activité.

Engagement S'impliquer de manière durable dans le tissu économique local

| Actions | Sous-Actions | KPI | Objectifs | Année cible |
|---|--|--------------------------------------|---|-------------|
| Organiser des échanges avec les collectivités territoriales | | Nb de contacts pris | 1/3 des instances contactées | 2026 |
| Structurer une politique/un plan de mécénat et partenariats sociaux | Contribution financière aux projets et événements portés par les associations et collectifs locaux | Nb de participations et partenariats | Au moins une participation à un projet associatif | 2026 |

Partage de la valeur

Le principe de **partage de la valeur** en entreprise a pour objectif d'améliorer et **généraliser les dispositifs d'intéressement pour les salariés** et ainsi **améliorer leur rémunération**.

Engagement Assurer le partage des valeurs générées par l'entreprise

| Actions | Sous-Actions | KPI | Objectifs | Année cible |
|--|--------------|---|---|-------------|
| Proposition d'une prime de partage de la valeur aux collaborateurs | | E.B.E | Rédaction et mise en place d'un contrat d'intéressement | 2025 |
| Mise en place d'une politique de participation/intéressement pour les collaborateurs | | Montant de la participation/intéressement | Selon contrat d'intéressement | 2025 |

Informations Générales

THEMATIQUE: EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Qualité des produits

La **qualité d'un produit** renvoie à l'ensemble de ses propriétés et caractéristiques qui lui confèrent l'**aptitude à satisfaire des besoins exprimés ou implicites**.

Cela se traduit par la façon dont un produit répond aux **besoins des clients, remplit le rôle qui lui a été affecté** et répond aux **normes du secteur**.

Engagement

Proposer des produits de qualité qui répondent durablement aux besoins des clients

| Actions | Sous-Actions | KPI | Objectifs | Année cible |
|--|--|--|--|-------------|
| Sélection de matériaux de qualité | Conformité PEFC, RDUE, NF Env. | % de conformité aux exigences normatives et réglementaires (audits internes et externes) | 0 écart majeur 100% des certifications requises actives et valides | 2025 |
| Optimisation de la satisfaction clients vis à vis des produits | Réalisation d'une enquête de satisfaction | Taux de réclamations Résultats de l'enquête de satisfaction | Réduction d'1/4 par an du taux de réclamations Amélioration de 20% des résultats de l'enquête de satisfaction | 2026 |
| Garantir la durabilité des produits vendus | | Durée de garantie produits Taux de retours produits | Allongement de la durée de garantie à 7 ans Réduction du taux de retours de 20% | 2026 |
| Redéfinir les exigences qualité et les seuils de tolérance | Formalisation d'un cahier des charges détaillant types de défauts, seuils de tolérance, avec échantillons, photos... Formation des opérateurs sur ce cahier des charges | Rédaction du cahier des charges % d'opérateurs formés et autonomes | Cahier des charges finalisé 100% des opérateurs formés | 2027 |

Eco-conception des produits

Approche méthodique qui prend en considération les **aspects environnementaux du processus de conception et développement** et s'inscrivant dans une logique d'**économie circulaire** (réduction des ressources utilisées et réduction des déchets produits).

L'objectif de l'éco-conception est de **réduire les impacts environnementaux du produit** et **améliorer ses performances socio-économiques** tout au long de son cycle de vie (depuis l'extraction des matières premières nécessaire à sa production, à sa mise au rebut ou sa récupération en fin de vie, en passant par sa fabrication et son utilisation).

Engagement

Démarche d'éco-conception pour tous les nouveaux produits

| Actions | Sous-Actions | KPI | Objectifs | Année cible |
|---|---|--|--|-------------|
| Certification et labellisation des gammes | Certification par type de matières : Bois : FSC/PEFC Métal : Label Acier recyclable, Responsible Steel | Nb de gammes avec au moins 50% de composants certifiés | Augmentation de 25% par an du nb de gammes considérées comme certifiées | 2025 |
| Formation des concepteurs à l'éco-conception | Formation des collaborateurs concernés dès leur arrivée Formations spécifiques sur les produits concernés et étude des alternatives (panneaux de particules) | % de collaborateurs formés | 100% des collaborateurs concernés formés | 2026 |
| Extension de la durée de vie et de la réparabilité des produits | | Taux de réparabilité | Disponibilité des pièces détachées sur 75% des produits conçus et engagement tarifaire | 2026 |
| Mutualisation, standardisation et certification des composants, trans-gamme | | Nb d'éléments standardisés | 50% des composants standardisés | 2026 |

Informations Générales

Décarbonation de l'activité

La **décarbonation** désigne l'ensemble des **mesures** et **techniques mises en place** en vue de **limiter l'empreinte carbone d'une entreprise**.

Engagement

Décarbonation de l'activité

| Actions | Sous-Actions | KPI | Objectifs | Année cible |
|---|--|---|---|-------------|
| Définition d'une stratégie bas carbone | Suivi de l'évolution de l'empreinte carbone en lien avec les critères définis dans le cadre du Bilan Carbone, réduction des émissions à chaque poste identifié | Cf. Bilan carbone | Réduction de l'empreinte environnementale | 2027 |
| Optimisation de l'énergie consommée dans l'activité de fabrication | | Mwatt par chiffre d'affaires | Réduction de l'énergie utilisée | 2027 |
| Privilégier l'approvisionnement local | | Kms parcourus pour les appros (plus largement émissions du poste transport du BC) | 10% de réduction des émissions liées au fret (<320tCO2e) | 2027 |
| Sensibilisation des collaborateurs aux éco-gestes du quotidien (tri sélectif, co-voiturage, alimentation) | Animation d'ateliers (fresque du climat...) Rédaction de notes d'informations | Qté d'actions de sensibilisation % de collaborateurs sensibilisés | 1 action par trimestre 100% des collaborateurs sensibilisés | 2026 |

Empreinte environnementale des produits

L'empreinte environnementale est l'évaluation des **impacts environnementaux potentiels d'un produit** ou d'une organisation sur un périmètre spatial et temporel donné.

Engagement

Contribuer à la transition écologique en réduisant l'empreinte carbone des produits

| Actions | Sous-Actions | KPI | Objectifs | Année cible |
|--|--|--|---|-------------|
| Réduction de l'impact des produits vendus | Réalisation d'une ACV (Analyse du Cycle de Vie) sur un produit de chaque gamme Comparaison des résultats sur la base de plusieurs types de matériaux | Nb d'ACV réalisées Nombre de produits optimisés suite à l'ACV | ACV réalisée pour top 1 de chaque gamme 20% des produits optimisés pour réduire leur impact | 2027 |
| Don des produits invendus | Identification des associations/structures susceptibles de reprendre les invendus | % des stocks invendus de produits complets donnés dans la limite autorisée | 100% des produits invendus complets donnés | 2025 |
| Ajouter aux notices les bonnes pratiques de tri et séparabilité des matériaux (emballages et produits en fin de vie) | Limiter l'usage des ressources supplémentaires pour la notice (impression sur zone blanche déjà existante, impression sur papier recyclé...) | Notices rédigées et intégrées lors de la distribution des produits | 100% des produits distribués avec une notice | 2026 |

Informations Générales

Recyclabilité des produits

La **recyclabilité** d'un produit s'entend comme la **capacité de recyclage effective** des **déchets issus du produit** en question.

Le **taux de recyclabilité d'un produit** correspond au **pourcentage de matériaux** qui pourront être **recyclés ou valorisés** en fin de vie.

Engagement

Diminution de l'impact environnemental des produits/de l'utilisation des ressources

| Actions | Sous-Actions | KPI | Objectifs | Année cible |
|--|---|--|---|-------------|
| Utilisation de composants recyclables/recyclés | Identification des matières recyclables et/ou recyclées pour les composants des bureaux | % de composants recyclés par produit % de composants recyclables par produit | 50% de matériaux recyclés 90% recyclables hors gamme sièges | 2026 |
| Amélioration de la durabilité et de la réparabilité des pièces (service de réparation) | Identification des méthodes de réparation/composants réparables sur les produits existants Communication aux clients sur la réparabilité des produits Définition des délais et degrés de réparabilité | Taux de réparabilité/produit | 100% des éléments fonctionnels réparables pour 75% des produits | 2026 |
| Prise en compte de la séparabilité des matières | Conception des produits intégrant le tri en fin de vie (démontage simple, matériaux facilement identifiables et séparables | % de nouveaux produits conçus et documentés en faveur d'un tri facile % de recyclabilité des produits | 75% des produits conçus de façon à permettre la séparabilité des matières | 2026 |

Gestion et valorisation des déchets

La **gestion des déchets** regroupe toutes les activités participant à l'organisation de la **prise en charge des déchets** depuis leur **production** jusqu'à leur **traitement final**, avec notamment leur **collecte, transport, valorisation et élimination**.

La **valorisation des déchets** consiste au **réemploi**, au **recyclage** ou toute autre action visant à obtenir, à partir de déchets, des **matériaux réutilisables** ou de l'**énergie**.

Engagement

Améliorer la gestion des déchets pour limiter l'impact de l'entreprise sur la biodiversité et le climat

| Actions | Sous-Actions | KPI | Objectifs | Année cible |
|--|---|---|--|-------------|
| Recycler les composants/déchets | Recyclage des cales martyres sous les palettes de panneaux | % de cales récupérées et recyclées | 100% des cales recyclées | A définir |
| Valoriser les emballages/composants | Ré-utilisation des emballages cartons issus des livraisons de panneaux pour la fabrication de cales Ré-utilisation des films supports d'étiquettes pour la fabrication de produits d'isolation | % de déchets/emballages valorisés | 50% des déchets et emballages valorisés | A définir |
| Trier les déchets dans les services administratifs | Mise en place de bacs de tri selectif | Présence de bacs de tri dans les services | Bacs de tri selectif installés dans chaque service | 2025 |
| Valorisation des déchets industriels | Valorisation des sciures reliquats de chutes de panneaux en production d'énergie | % de sciures et reliquats de chutes valorisés | 100% valorisé en chaudière biomasse | 2025 |

Informations Générales

Optimisation et sobriété énergétique

La **sobriété énergétique** consiste à **réduire la consommation d'énergie**, de façon **volontaire et organisée** dans une logique de **réduction des coûts et des émissions** liés à cette consommation. Cela implique de **modifier les usages** à l'échelle individuelle et collective, **en faveur d'une consommation plus raisonnée, mutualisée et sans excès**.

L'**optimisation énergétique** se rapporte à la **façon dont on utilise l'énergie** dans un but de **réduction de la consommation** pour **produire la même quantité de biens et ou services**.

Engagement

Evaluer et diminuer la consommation énergétique dans un objectif de réduction des émissions

| Actions | Sous-Actions | KPI | Objectifs | Année cible |
|--|---|--|--|-------------|
| Réduire l'utilisation d'énergie carbonée sur les sites de production | Choix d'un fournisseur d'électricité non-carbonée pour le site de production et les bureaux | % d'énergie non-carbonée utilisée / % d'énergie verte utilisée | 100% des contrats d'électricité en énergie non-carbonée Maintien de la part d'énergie verte garantie par le fournisseur d'électricité | 2025 |
| Favoriser les solutions d'économie d'énergie sur site | Pilotage automatique des éclairages extérieurs Passage des éclairages extérieurs et ateliers en led Récupération de la chaleur des compresseurs | Consommation d'énergie des sites | réduction de la consommation d'énergie sur site | 2025 |
| Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments | Isolation des locaux | Nb de bâtiments isolés | 100% de l'isolation refaite | 2030 |

Indicateurs Environnementaux

Indicateur B3 Energie et émissions de gaz à effet de serre point 29 du référentiel VSME

Energies et Emissions de GES

Consommation totale d'énergie



Electricité (tel que reflété sur les factures)

Total 2024

1 412 882 KWh

Renouvelable

21%

79%

Non-renouvelable



Carburants

Total 2024

53 621 L.

Renouvelable

7,2%

87,9%

Non-renouvelable

87,9% nucléaire, 7,2% énergies renouvelables (2% éolien, 3,1% solaire, 1,1% biomasse, 1% hydraulique), 4,3% gaz, 0,2% charbon, 0,4% pétrole

Indicateur B3 Energie et émissions de gaz à effet de serre points 30 et 31 du référentiel VSME

Emissions brutes de GES en tCO2eq

Scope 1

Emissions de GES provenant de sources détenues ou contrôlées

120 tCO2

Scope 2

Emissions provenant des flux d'énergie achetée (électricité, chaleur, vapeur, refroidissement)

48 tCO2

Scope 3

Emissions associées aux activités en amont et en aval de la chaîne de valeur, comme le transport et la distribution ou l'élimination des biens chez le consommateur

7044 tCO2

Indicateurs Environnementaux

Indicateur B4 Pollution de l'air, de l'eau et des sols point 32 du référentiel VSME

Pollution de l'air, de l'eau et des sols

Relevé 2023 Rejet de poussières chaudière: 268 mg/Nm3 sur gaz secs à 11% O2

Relevé 2025 en cours



préserver la qualité de l'air tout
en recyclant nos déchets
industriels pour produire de
l'énergie



En juin 2025 nous avons doté d'un **filtre en céramique haute performance** la **chaudière biomasse** qui, alimentée par les déchets industriels issus de l'usinage de nos panneaux, permet de produire **100% de l'énergie nécessaire au chauffage de nos bâtiments administratifs, industriels et de stockage (16 000m2)**.

Ce dispositif garantit que les fumées nettoyées ressortent avec un **taux de poussières < 5 mg/Nm3 à 6 % O2**, très inférieur aux limites réglementaires applicables en 2030 (30 à 50 mg/Nm 3 à 6% O2). Grâce à leur conception en céramique haute température, les éléments filtrants à gaz chauds capturent plus de 99,99 % des particules.

Indicateurs Environnementaux

Indicateur B5 Biodiversité points 33 et 34 du référentiel VSME

Biodiversité

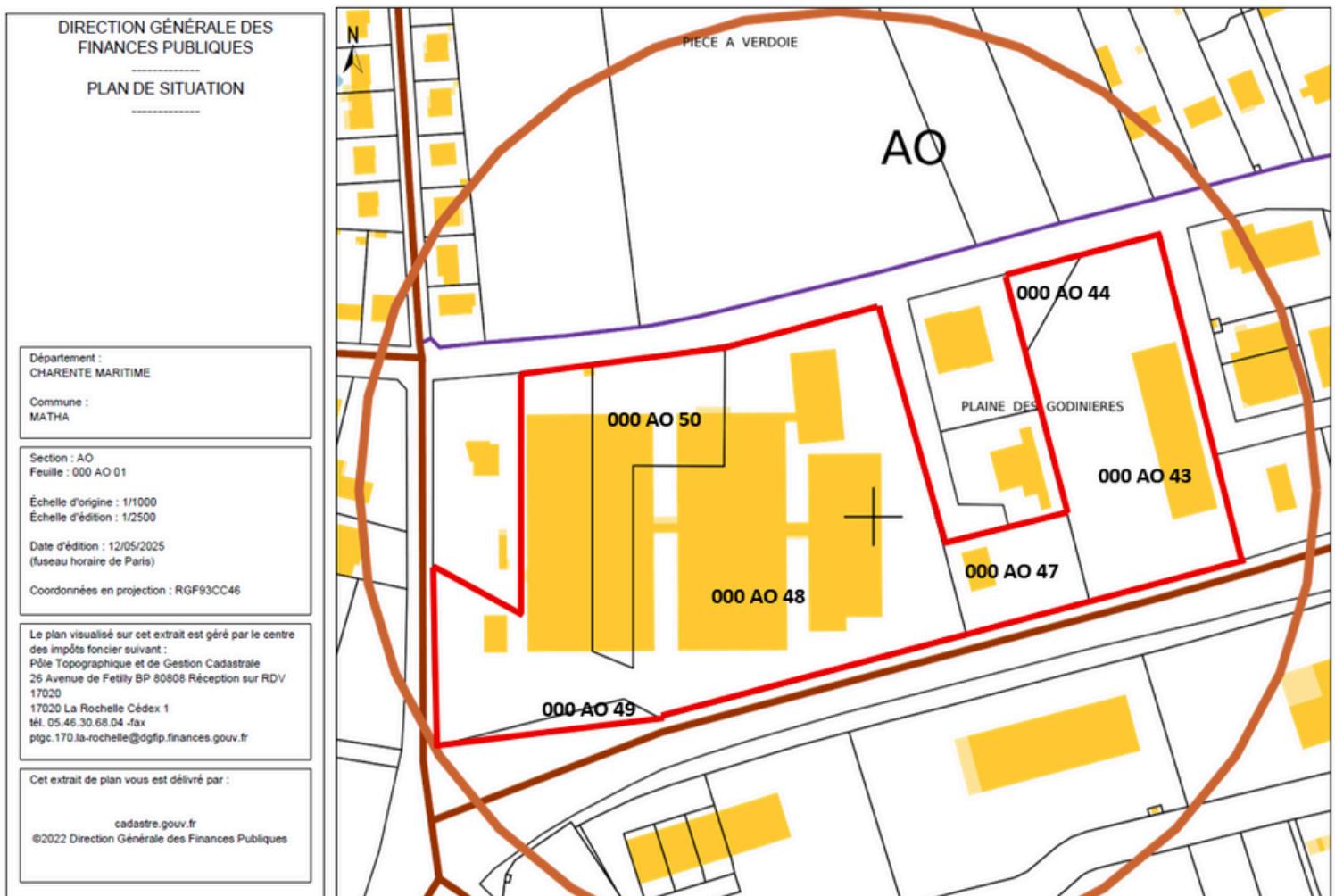
Utilisation totale des terres 43 176 m²

Superficie totale étanche 19 880 m²

Dont

- Bâtiments 17680 m²
- Enrobé 2200 m²

Sur le site principal situé 17160 Matha



Indicateurs Environnementaux

cadastre.gouv.fr

Informations littérales relatives à 5 parcelles sur la commune : MATHA (17).

Références de la parcelle 000 AO 47

| | |
|-------------------------------------|---|
| Référence cadastrale de la parcelle | 000 AO 47 |
| Contenance cadastrale | 2 328 mètres carrés |
| Adresse | 5 RUE DE L'INDUSTRIE 17160 MATHA |

Références de la parcelle 000 AO 43

| | |
|-------------------------------------|--|
| Référence cadastrale de la parcelle | 000 AO 43 |
| Contenance cadastrale | 9 787 mètres carrés |
| Adresse | PLAINE DES GODINIERES 17160 MATHA |

Références de la parcelle 000 AO 44

| | |
|-------------------------------------|--|
| Référence cadastrale de la parcelle | 000 AO 44 |
| Contenance cadastrale | 610 mètres carrés |
| Adresse | PLAINE DES GODINIERES 17160 MATHA |

Références de la parcelle 000 AO 48

| | |
|-------------------------------------|--|
| Référence cadastrale de la parcelle | 000 AO 48 |
| Contenance cadastrale | 25 578 mètres carrés |
| Adresse | 4 RTE D'ANGOULEME 17160 MATHA |
| Adresse | 6 RTE D'ANGOULEME 17160 MATHA |

Références de la parcelle 000 AO 50

| | |
|-------------------------------------|--|
| Référence cadastrale de la parcelle | 000 AO 50 |
| Contenance cadastrale | 4 370 mètres carrés |
| Adresse | PLAINE DES GODINIERES 17160 MATHA |

Les batiments possédés, loués ou gérés par notre entreprise ne sont pas établis dans ou à proximité d'une zone dite "nature" ou "sensible à la biodiversité"

Indicateurs Environnementaux

Indicateur **B6 Eau** point 35 du référentiel VSME

Eau



Prélèvement total d'eau

Total 2024

393 m³

Réseau

313 m³

80 m³

Forage

Les batiments possédés, loués ou gérés par notre entreprise ne sont pas établis dans ou à proximité d'une zone dite "de stress hydrique"

Indicateur **B6 Eau** point 36 du référentiel VSME

Les processus de production inhérents à notre activité et mis en place dans notre entreprise ne sont pas de nature à engendrer le prélèvement ou le rejet d'une quantité dite "importante" d'eau

Indicateurs Environnementaux

Indicateur B7 Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets point 37 du référentiel VSME

Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets

SIMMOB applique un modèle économique valorisant les principes de l'Economie Circulaire



RECYCLAGE

RECyclabilité

- Eléments séparables en fin de vie permettant un tri sélectif ;
- Taux de recyclabilité de 95% en masse.

Filière de recyclage

- Adhérent à VALDELIA : éco-organisme à but non lucratif avec agrément ministériel. Il assure gratuitement le recyclage des meubles professionnels usagés en France auprès de tous les professionnels quels que soient leur taille, secteur d'activité ou statut juridique grâce au financement par l'éco contribution.



ACHATS MATIÈRES 1^{ères} ET COMPOSANTS

PROVENANCE DES MATERIAUX LA PLUS PROCHE POSSIBLE

- France pour notre matière 1^{ère} principale (panneaux de particules de bois) ;
- France pour les éléments de quincaillerie ;
- France et Italie pour les piétements métalliques.

STRICT RESPECT DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX SUIVANTS :

- Fournisseurs de panneaux possédant le label PEFC et FSC (bois issus de forêts durablement gérées) ;
- Panneaux agglomérés à très faible teneur en formaldéhyde (< norme E.05) ;
- Absence totale de métaux lourds dans les peintures de pièce métalliques ;
- Utilisation exclusive de colle vinyle (à l'eau).

PART DE MATIÈRE RECYCLÉE DANS LES PRODUITS FABRIQUÉS :

- entre 50 et 60% en masse.



ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE VIE

RÉPARABILITÉ

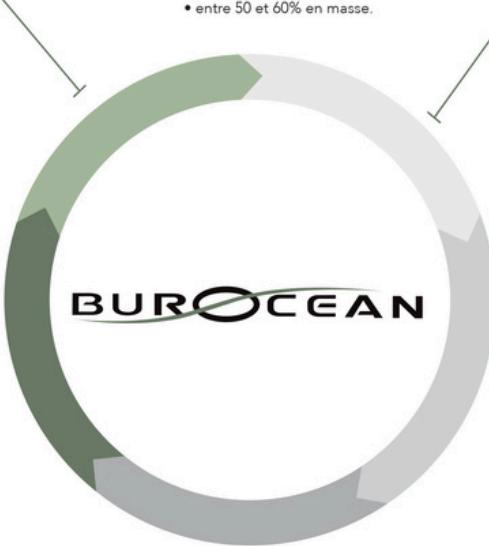
- Conception permettant le démontage et remontage des tous les composants fonctionnels d'un produit.

DISPONIBILITÉ DES PIÈCES DÉTACHÉES

- L'ensemble des pièces détachées est disponible sur stock (livraison sous 5 jours) ;
- Garantie de disponibilité des pièces détachées pendant une durée minimale de 10 ans après la date d'acquisition initiale du produit.

ENGAGEMENT TARIFAIRES

- Pratique tarifaire assurant un niveau de prix des pièces détachées n'excédant pas 25% de celui pris en compte pour l'élaboration du prix du produit d'origine.



FABRICATION

VALORISATION ET TRI DES DÉCHETS INDUSTRIELS

- Collecte des sciures et chutes pour alimentation d'une chaudière à filtres de particules produisant 100% de l'énergie nécessaire au chauffage des bâtiments de stockage, administratifs et industriels ;
- Collecte et stockage des déchets de peinture et de vernis dans des conditions ne présentant aucun risque de pollution/transport. Recyclage ou élimination par des entreprises agréées.

ELECTRICITÉ CONSUMMÉE

- Contrat « Kwh Equilibre + » : un minimum de 21% de l'électricité consommée est produite à partir de sources d'énergies renouvelables.

CONCEPTION DES PRODUITS

- Cahier des charges prenant en compte les indicateurs de contenu énergétique, de poids et de rendement matière ;
- Conception permettant la séparabilité des composants.

Indicateurs Environnementaux

Indicateur B7 Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets point 38 du référentiel VSME

Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets



En 2024, **9.8 T.** de **déchets ferreux** issus de nos ateliers ont été pris en charge par notre partenaire **RFN Recyclage**, *acteur principal en Charente-Maritime du rachat de matériaux ferreux et non ferreux pour leur transformation en matière première secondaire et leur orientation vers les filières de recyclage.*

En 2024 **6.08 T.** d'**eaux encollées** issues de nos ateliers ont été déclarées sur la plateforme Track Déchets et prises en charge par **SARP Sud-Ouest**, *organisme agréé pour le transport, le recyclage ou l'élimination des déchets dits dangereux dans des conditions ne présentant aucun risque de pollution.*

En 2024 **85.27 T.** de **cartons, papiers, film d'emballage et polystyrène** issus de nos ateliers ont été pris en charge par **Paprec**, *leader français de la collecte, du recyclage et de la gestion globale des déchets industriels.*

Indicateurs Environnementaux

Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets

Simmob exerce son activité dans un secteur utilisant des flux de matières conséquents. Au titre de l'année 2024 notre chaîne de production a enregistré les mouvements de matières ci-dessous:

| | PANNEAU | CARTON | METAL |
|-----------------|---------|--------|-------|
| ENTREES (en T.) | 3209 | 251 | 577 |
| SORTIES (en T.) | 2991 | 251 | 575 |
| TAUX DE CHUTES | 13% | 7% | - |

Indicateurs Sociaux

Indicateur **B8 Effectifs: caractéristiques générales** points 39 et 40 du référentiel VSME

Ressources Humaines - Caractéristiques Générales

Répartition du nombre d'employés en effectif ou en équivalent temps plein

Par type de contrat de travail

- Contrats permanents: 72 CDI
- Contrats temporaires: 0

Par genre

- 11 Femmes
- 61 Hommes

Pays du contrat de travail: France 100%

L'entreprise compte un taux de turnover nul en 2024

Indicateur **B9 Effectifs: santé et sécurité** point 41 du référentiel VSME

Ressources Humaines - Santé et Sécurité

Accidents de travail de travail enregistrés

Nombre: 4 en 2024

Taux: 5,55 % en 2024

nb AT / nb d'employés en CDI pour l'année 2024

L'entreprise ne compte pas de cas de décès des suites de blessures et/ou maladies liées au travail

Indicateurs Sociaux

Risques chimiques professionnels

Notre entreprise est engagée dans la démarche “risques chimiques pros” de l’Assurance Maladie - Risques Professionnels et pilote un plan d’actions en faveur de la protection de la santé et de la sécurité des salariés face aux risques chimiques

| | | |
|--|---|--|
|  |  | FORM01_IND.0 |
| <p>SALVETTI Thierry Directeur de site t.salvetti@burocean.com Tel : 06 26 22 01 17</p> | | <p><i>A l'attention de :</i> L'Assurance Maladie, Risques Professionnels Risques Chimiques Pros.</p> |
| <p><u>Objet : Engagement dans la démarche « risques chimiques pros »</u></p> <p>Par la présente, l’entreprise SIMMOB représentée par Monsieur SALVETTI Thierry en tant que Directeur de site s’engage à protéger la santé et la sécurité des salariés face aux risques chimiques et plus particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none">• A suivre la démarche « risques chimiques pros » de l’Assurance Maladie – Risques Professionnels.• A nommer un pilote, formé et compétent et à lui donner les moyens de réaliser sa mission.• A compléter les actions réalisées sur l'espace personnel via le site ameli.risqueschimiquespros.fr.• A définir et mettre en œuvre un plan d’actions pour réduire les risques chimiques dans la continuité de l’évaluation des risques.• A participer à une journée de sensibilisation organisée par la Caisse régionale. | | |
| <p>SALVETTI Thierry Fait à Matha, le 16/07/2025</p>  | | Page 1 sur 1 |

Indicateurs Sociaux

Indicateur **B10 Effectifs: rémunération, négociation collective et formation** point 42 du référentiel VSME

Ressources Humaines - Rémunération, Négociations et conventions collectives, Formations

100% des salariés perçoivent un salaire égal ou supérieur au salaire minimum applicable dans le pays dans lequel ils opèrent (France)

Nous n'enregistrons pas d'écart de rémunération entre salariés Hommes et salariées Femmes, à poste équivalent et en équivalent temps plein

100% des salariés sont couverts par une convention collective

En 2024, 426h de formation ont été dispensées pour 9 salariés Hommes et 1 salariée Femme.

Soit 5,61h en moyenne par salarié

Indicateurs de Gouvernance

Indicateur **B11 Métriques de gouvernance** du référentiel VSME

Condamnations et amendes pour corruption et fraude

L'entreprise ne compte pas de condamnation ou amende encourue pour violation des lois anti-corruption

Le présent rapport de durabilité reflète l'état d'avancement de nos engagements et actions en matière de responsabilité sociétale, sur la base des informations et données disponibles à la date de sa publication.

Il fera l'objet d'actualisations régulières à mesure du déploiement de nos actions RSE, de l'évolution de nos objectifs et indicateurs de performance, de toute modification substantielle des données déclaratives, des dispositions réglementaires et des attentes exprimées par nos parties prenantes.

